

PARTAGER UNE VOITURE

Pourquoi
pas vous ?



Renseignez-vous

Syndicat mixte des transports
en commun de l'agglomération
clermontoise

04 73 44 68 02

julie.dallazanna@smtc-clermontferrand.com

LE SMTC DÉVELOPPE L'AUTOPARTAGE entre particuliers.

Partagez une voiture et bénéficiez gratuitement d'un
accompagnement personnalisé et d'une assurance sur mesure.

QU'EST-CE QUE L'AUTOPARTAGE ENTRE PARTICULIERS ?

C'est la mise en commun d'un véhicule par des amis, des voisins ou des proches. Le véhicule appartient généralement à l'un d'entre eux mais il peut aussi être possédé en commun. Chacun l'utilise en fonction de ses besoins.

L'autopartage se distingue du covoiturage. Dans le cas de l'autopartage, le véhicule est utilisé pour des trajets différents à des moments différents. Dans le cas du covoiturage, les personnes effectuent ensemble le même trajet.

Sur le territoire du SMTC, environ 500 personnes de profils très divers font de l'autopartage entre particuliers.

Un projet de service public en 3 phases :

- 1) **mars à décembre 2018** : communication dans les communes.
Saint-Genès SAMEDI 26 MAI de 9H30 à 12h - Complexe Sportif
- 2) **mars 2018 à décembre 2019** : accompagnement personnalisé des groupes d'autopartage.
- 3) **début 2020** : bilan de l'opération et propositions pour développer cette pratique.

Contact : julie.dallazanna@smtc-clermontferrand.com

www.smtc-clermont-agglo.fr

